

District Lavaux-Oron
CIL | DGMR

Stationnement touristique sur le périmètre UNESCO
du Lavaux

Rapport d'étude

Stationnement touristique

200655-N-010c / PHG-FRA / 10.11.22

RR&A - Ingénieurs-conseils - Mobilité

SUISSE

Avenue de la Rasude 2, 1006 Lausanne

Téléphone: +41 21 906 90 80

Rue Jean-Jaquet 14, 1201 Genève

Téléphone: +41 22 906 40 80

E-mail: rra@rra.ch Internet: www.rra.ch

FRANCE

15, av. de la Paix, BP 30069, 67002 Strasbourg Cedex

Téléphone: +33 390 41 28 10 Téléfax: +33 390 41 28 11

E-mail: strasbourg@rra.fr Internet: www.rra.fr



Lausanne
Genève
Strasbourg

Novembre 2022

I. Introduction	3
Contexte et objectifs de l'étude	
II. Etat des lieux	5
Périmètre de protection et points d'attraction	
Questionnaire - Stationnement touristique et événementiel	
Stratégie P+R	
III. Orientations proposées	14
Approche multimodale de la mobilité touristique	
Valorisation des P+R et parkings publics du périmètre	
Valorisation du P+R de Puidoux et de sa desserte ferroviaire	
IV. Mesures	20
Mesures infrastructurelles à considérer	
Gestion, communication, promotion	
Annexe	25
Fiche-questionnaire à l'attention des communes	

I. Introduction

Introduction

Etat des lieux

Orientations

Mesures

Contexte et objectifs

La question du stationnement touristique sur le périmètre du Lavaux constitue un des volets de l'étude de planification régionale des parkings d'échange du district Lavaux-Oron, menée en collaboration entre le district (représenté par la CIL) et le canton (DGMR).

L'objectif de ce volet d'étude est de définir une stratégie globale d'organisation et de gestion du stationnement touristique à l'échelle du périmètre de la CIL.

Il s'agit également de tirer parti de l'étude de la stratégie régionale P+R pour identifier les synergies possibles avec les besoins de stationnement liés au tourisme, en particulier pour :

- ▶ valoriser les gares comme "porte d'entrée" touristique de la région,
- ▶ envisager un usage complémentaire P+R/tourisme des infrastructures.

Données de référence

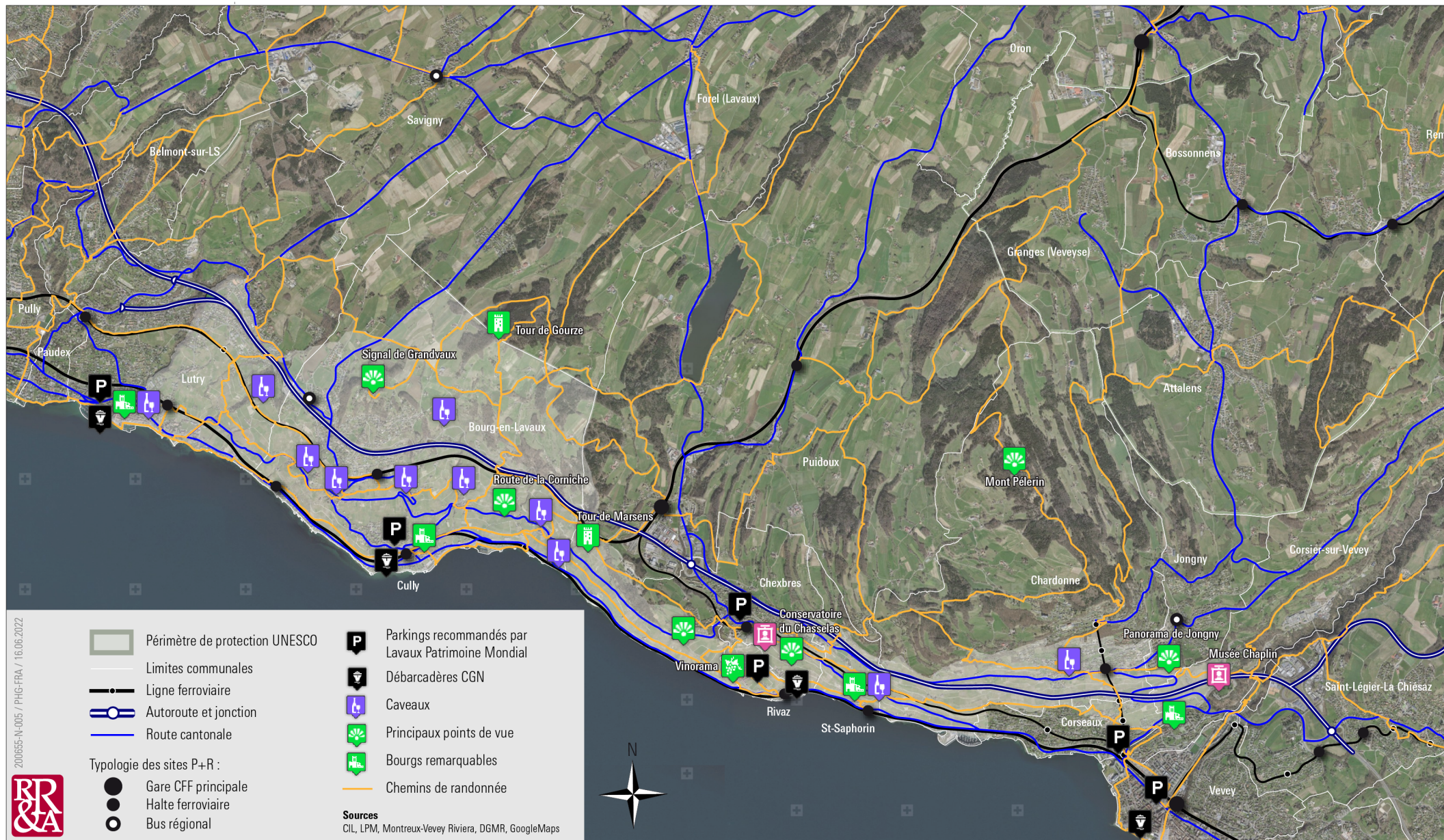
Ce volet d'étude s'appuie en particulier sur les données suivantes :

- ▶ rapport d'étude "Tourisme en Lavaux - Etat de l'offre, pratiques et mobilités touristiques", de l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL, 2019,
- ▶ informations disponibles sur le site internet Lavaux Patrimoine Mondial (LPM),
- ▶ questionnaire transmis aux communes du périmètre de la CIL (cf. annexe), en vue d'identifier :
 - les points d'attraction touristiques et sites événementiels générant des besoins de stationnement,
 - les espaces de stationnement (officiels ou non) utilisés dans le cadre du tourisme et des événements,
 - les éventuelles problématiques associées à cet usage.

II. Etat des lieux

Périmètre de protection et points d'attraction

Vue d'ensemble selon données à disposition



Commentaires

Introduction

Etat des lieux

Orientations

Mesures

La carte ci-avant localise :

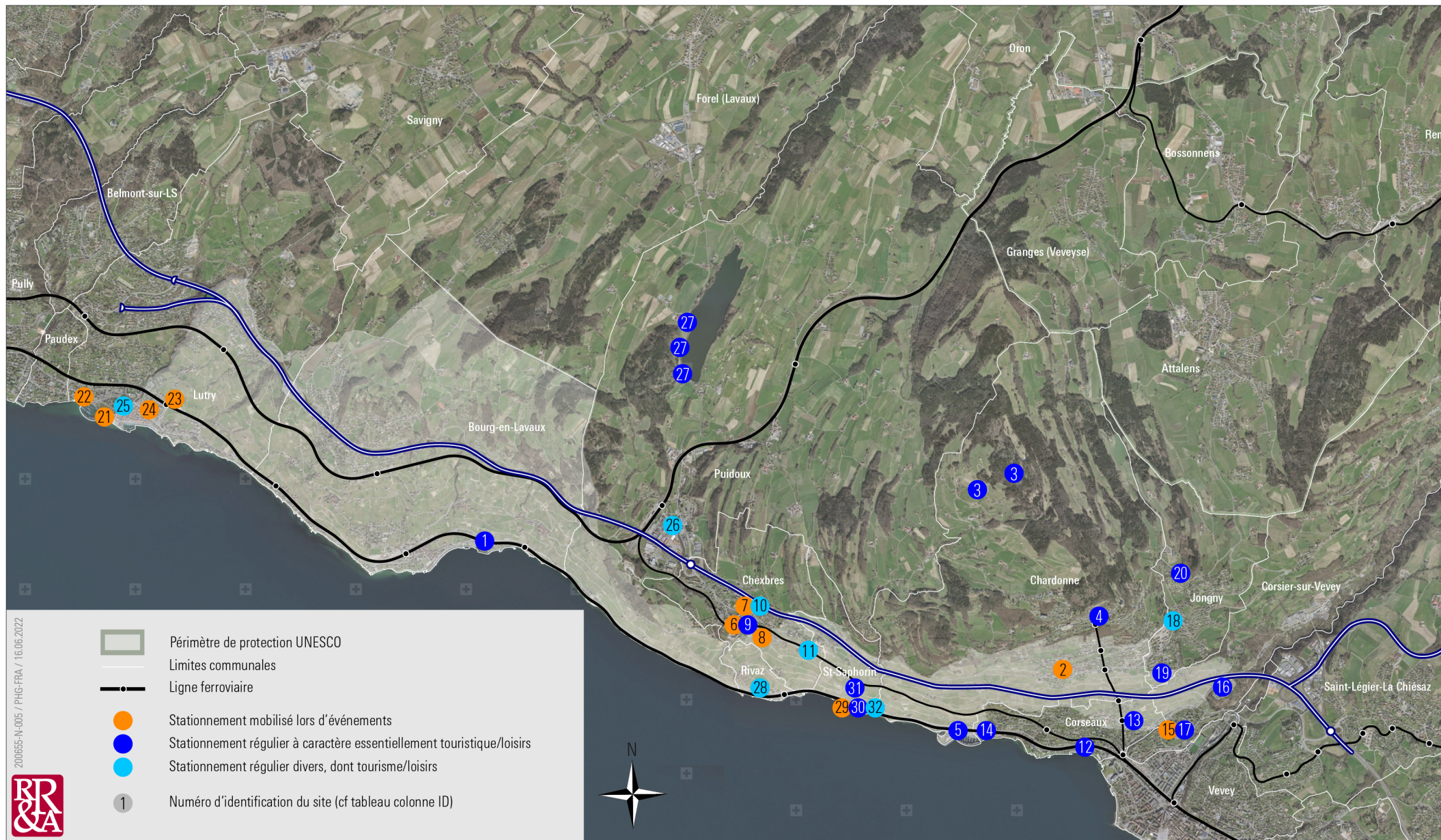
- ▶ les principaux points d'attraction situés dans le périmètre UNESCO (sur la base des sources d'information mises à disposition),
- ▶ les sites de stationnement actuellement recommandés sur le site internet LPM,
- ▶ les chemins de randonnées officiels,
- ▶ les principaux points d'accès en transports publics (gares, funiculaires, débarcadères).

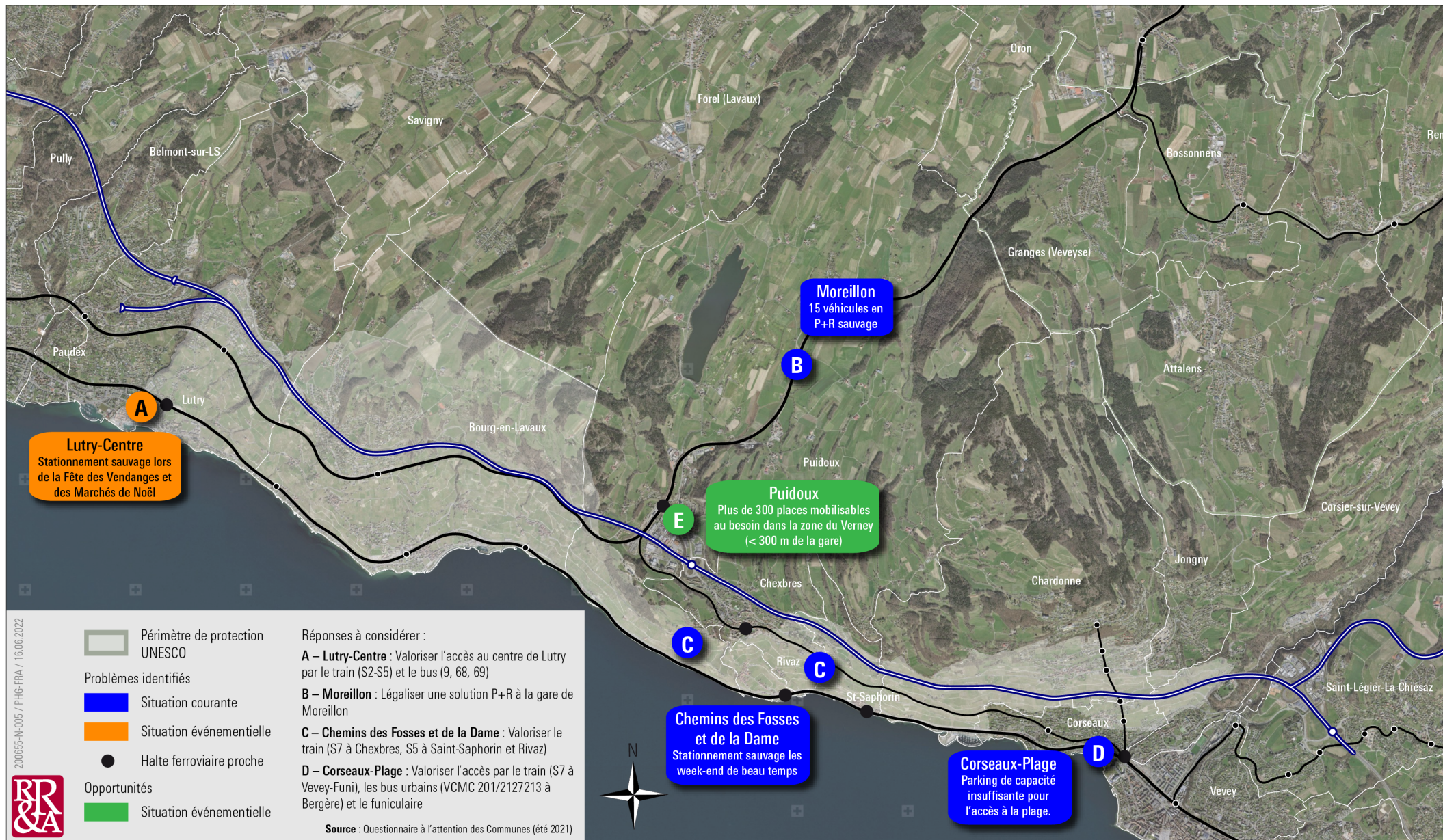
Questionnaire - Stationnement touristique et événementiel**Synthèse (harmonisée) des informations recueillies auprès des communes**

Commune	Typologie	Description	ID	Secteurs de stationnement	Affluence / Capacité	Gare proche
Bourg-en-Lavaux	Événementiel	Cully Jazz Festival	-			Cully
	Régulier tourisme/loisirs	Stationnement touristique régulier	1	Sous le pont de la RC1 à la hauteur du port	10	Eppesses / Cully
Chardonne	Événementiel	Marché des vins	2	Domaine public alentours du temple	300	Funiculaire
	Régulier tourisme/loisirs	Stationnement touristique régulier	3	Stationnement sur Mont-Pèlerin et en aval	60	Funiculaire
			4	Station funi Mont-Pèlerin	30	Funiculaire
			5	Port de la Pichette	60	Cornalles / Gonelles
			6	Parking de la gare	70	
Chexbres	Événementiel	Fêtes villageoises Mariages et autres célébrations Grande Salle, Caveau des Vignerons ou Cinéma	7	Domaine public alentours de la Piscine et du temple	195	Chexbres
	Régulier tourisme/loisirs	Départ du train panoramique de Lavaux	8	Stationnement du Cœur d'Or	26	
	Autocars	Arrivée de cars touristiques	9	Parking de la gare	70	
	Régulier divers	Stationnement régulier en partie touristique	-	Parking de la gare	2	
			10	Domaine public alentours de la Piscine et du temple	195	
			11	Point de vue sur la route de Vevey-Chexbres	5	
Corseaux	Régulier tourisme/loisirs	Musée et Ville "Le Lac"	12	Route cantonale	46	Vevey-Funi / Cornalles
		L'Atelier de Grandi	13	Parking du Cyprès	18	Funiculaire
		Plages	14	Route cantonale et domaine public (ch. de la Paix)	89	Cornalles
		Fêtes au village	15	Parking Parc Chaplin, rue du Château, cour du Collège	85	Vevey-Funi / -Gare
Corsier	Événementiel	Musée Chaplin's World	16	Parking Musée Chaplin	260	Corsier-sur-Vevey, Chaplin
	Régulier tourisme/loisirs	Stationnement touristique et événementiel régulier	17	Parking Parc Chaplin	54	
			18	Parcelle privée	23	
Jongny	Régulier divers	Stationnement régulier P+R (pour prendre le bus)	19	Parcelle le long de la Route de Châtel	4	Corsier-sur-Vevey, Châtillon
	Régulier tourisme/loisirs	Stationnement touristique régulier	20	Parcelle privée	?	-
			21	Cour du Collège du Grand-Pont	60	
			21	Parking temporaire sur la place des fêtes	35	
Lutry	Événementiel	Pic saisonniers, Fête des Vendanges, Marchés de Noël, salle Gd-Pont	22	Rues Sermotier, Taillepie, Burquenet et chemin des Toises	67	Lutry Gare
		Pic saisonniers, Fête des Vendanges, Marchés de Noël	23	Chemins viticoles (sentier de la Baumaz et chemin du Binet)	?	ou
		Fête des Vendanges, Marchés de Noël	24	Chemin de la Culturaz	?	Lignes de bus TL
		Fête des Vendanges	25	Domaine public et parkings communaux	678	
		Stationnement sauvage lors d'événements	26	Domaine public (ZA)	545	
		Stationnement régulier en partie touristique	27	Lac de Bret	40	Puidoux-Gare
Puidoux	Régulier divers	Stationnement régulier en partie touristique	28	Route cantonale et domaine public	60	Moreillon
	Régulier tourisme/loisirs	Stationnement touristique régulier	29	Route cantonale (stationnement temporaire géré par la police)	150	Rivaz
Rivaz	Régulier divers	Stationnement régulier en partie touristique	30	Route cantonale	69	St-Saphorin
Événementiel	Stationnement pour manifestations	31	Chemin des Fosses (sauvage)	5		
		32	Village	108		
Saint-Saphorin	Régulier tourisme/loisirs	Stationnement touristique régulier				
	Régulier divers	Stationnement régulier en partie touristique				

Questionnaire - Stationnement touristique et événementiel

Localisation des sites décrits dans le tableau de synthèse





Commentaires

- Introduction
- Etat des lieux**
- Orientations
- Mesures

Le tableau et les cartes ci-avant proposent une synthèse harmonisée des nombreuses informations transmises dans le cadre de la consultation par questionnaire des communes du périmètre de la CIL.

Trois types de sites sont distingués concernant le stationnement touristique :

- ▶ les sites utilisés en situation courante essentiellement pour des motifs touristiques,
- ▶ les parkings publics utilisés en situation courante pour tous motifs dont le tourisme,
- ▶ les sites mobilisés (voire spécifiquement mis en place) à l'occasion d'événements.

La demande de stationnement liée au tourisme et aux événements est très variable et dépend de multiples facteurs. Par ailleurs on ne dispose pas de relevés dans ce domaine. De plus, il est fréquent, en particulier lors d'événements, que la capacité de stationnement offerte ne couvre pas la demande. Afin de disposer tout de même d'un ordre de grandeur, le tableau ci-avant résume les valeurs communiquées par les communes, qui peuvent correspondre selon les cas à l'affluence de véhicules observée/estimée pour l'accès au site ou à l'événement, ou à la capacité de stationnement offerte.

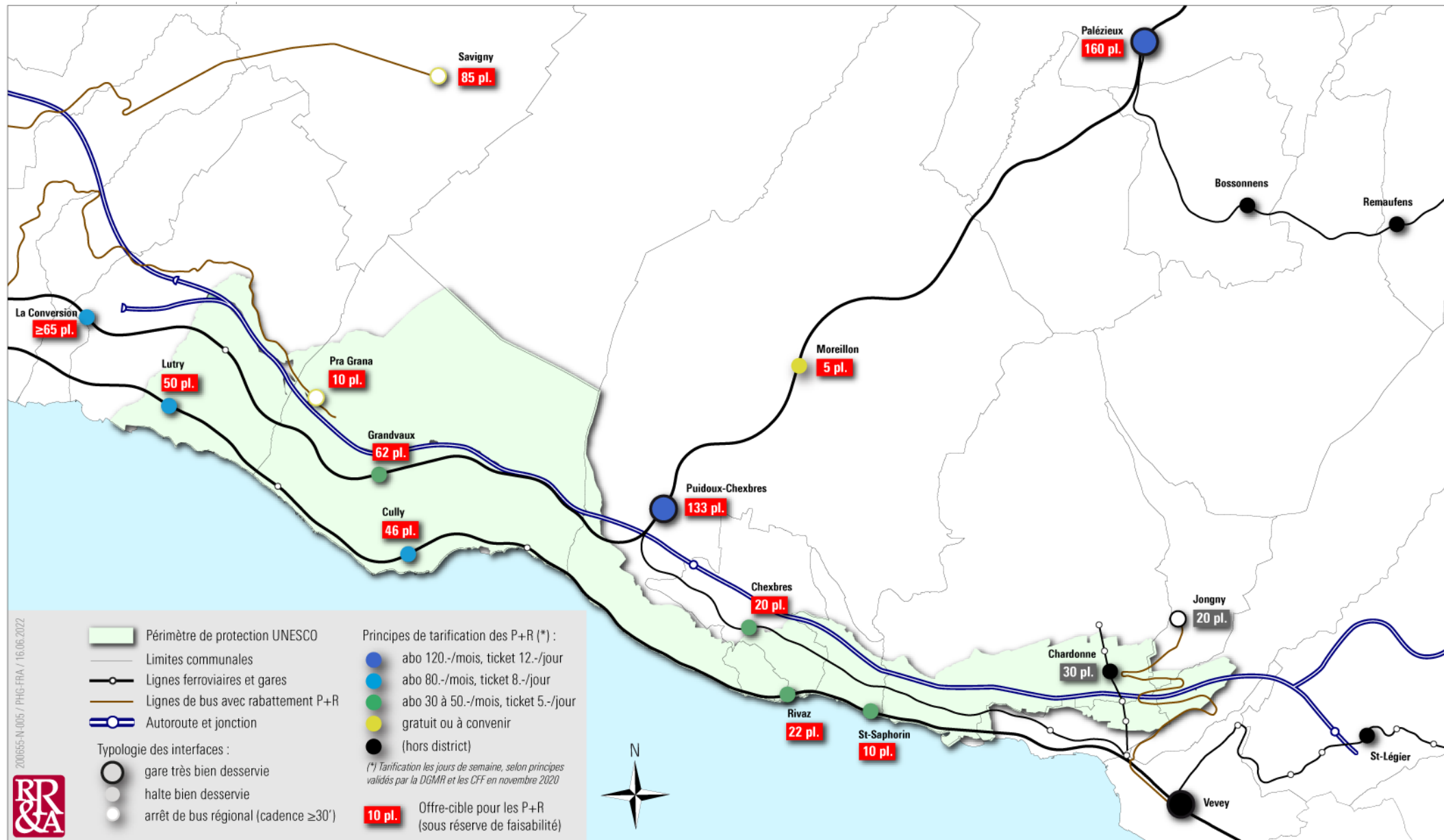
Les communes de Lutry et Chexbres apparaissent les plus concernées par les sites mobilisés lors d'événements. Les communes de la partie est du périmètre apparaissent les plus concernées par le stationnement touristique en situation courante.

Seules quatre situations ont été évoquées comme problématiques :

- ▶ une forte demande à Lutry lors d'événements et en période estivale, dépassant les possibilités de stationnement du Bourg,
- ▶ le stationnement sauvage dans les vignes entre St-Saphorin et Puidoux,
- ▶ la saturation des bords du lac lors des pics d'affluence à la plage de Corseaux,
- ▶ l'utilisation des abords de la gare de Moreillon comme parking par les randonneurs.

Par ailleurs, il a été évoqué un gros potentiel de valorisation du stationnement de la zone d'activités proche de la gare de Puidoux en dehors des périodes d'activités des entreprises (cf. plus loin).

Synthèse des orientations du volet P+R de l'étude, sur le périmètre de la CIL



Commentaires

Introduction

Etat des lieux

Orientations

Mesures

La stratégie P+R

Le volet P+R de l'étude régionale du district Lavaux-Oron préconise le développement d'offres P+R dans la plupart des gares du district. L'étude P+R menée sur la Riviera conduit également à proposer le développement d'offres P+R, entre autres à Jongny et Chardonne.

Ces études P+R régionales ont été menées à l'initiative du canton, qui offre aux communes concernées une possibilité de contribution cantonale au financement de ces infrastructures et de leur exploitation. A cet effet, l'offre-cible que le canton est disposé à financer sur chaque site a été établie selon une méthodologie définie. La mise en oeuvre reste toutefois à l'initiative des communes concernées.

Valorisation touristique

L'offre P+R est destinée prioritairement aux déplacements pendulaires (abonnés) et du quotidien. Une valorisation touristique de ces parkings reste néanmoins envisageable durant les week-ends, voire durant les périodes de vacances scolaires où la demande pendulaire est plus faible.

Dans quelques cas, la capacité des infrastructures P+R actuelles dépasse l'offre-cible, cette "surcapacité" n'est pas remise en cause et peut offrir une marge d'action bienvenue pour la stratégie de stationnement touristique. C'est en particulier le cas des P+R de Puidoux, Lutry et Cully.

Tarification

Les principes de tarification illustrés s'inscrivent dans une vision "à terme", ils ont été discutés entre le canton et les CFF dans l'objectif d'assurer une répartition optimale de la clientèle entre les divers P+R, et une cohérence à l'échelle cantonale. Bien sûr, des solutions tarifaires ciblées pour la clientèle touristique restent envisageables, par exemple au travers de tarifs réduits les week-ends et jours fériés, de forfaits incluant le parking et les déplacements en transports publics sur le périmètre, etc.

III. Orientations proposées

Introduction

Etat des lieux

Orientations

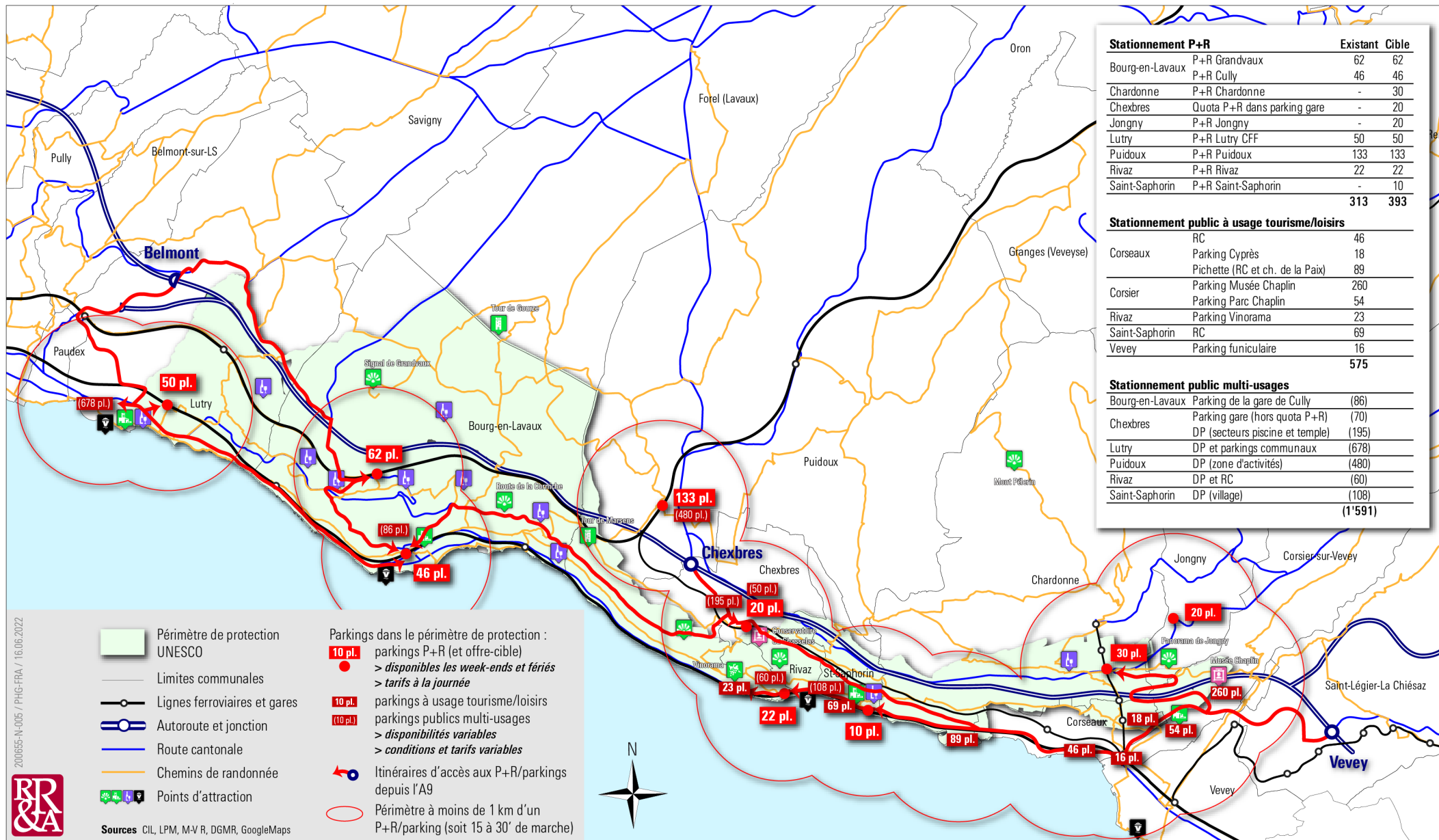
Mesures

En matière de mobilité touristique, toute la stratégie de communication et de promotion doit être orientée vers une valorisation prioritaire des transports publics (train, bus, bateau) et de la mobilité douce (vélo, marche), déjà pour l'accès à la région, et à défaut au moins pour les déplacements locaux.

Le champ de la présente étude se limite toutefois aux questions de stationnement et concerne donc les personnes venant dans la région en voiture. Dans cette optique :

- ▶ il est admis que la création d'**infrastructures de stationnement** pour les besoins touristiques n'est à considérer qu'en dernier recours, et dans la mesure où le besoin en serait démontré,
- ▶ pour les **touristes venus en voiture pour séjourner dans la région**, il s'agira d'encourager à laisser le véhicule stationné au lieu de résidence, et à se déplacer dans la région essentiellement par les transports publics (par exemple en offrant une carte de transport gratuite pour la durée du séjour) et par la mobilité douce (par exemple avec la mise à disposition de vélos à assistance électrique),
- ▶ pour les **touristes venus en voiture pour la journée**, il s'agira de mettre à profit les infrastructures de stationnement existantes, d'offrir la possibilité d'y laisser le véhicule privé stationné pour la journée, et d'encourager les déplacements locaux par la mobilité douce et les transports publics,
- ▶ pour les **événements**, la stratégie mise en place par les organisateurs et collectivités publiques concernées devra ici aussi viser à valoriser les transports publics pour l'accès au site (communication, billet d'entrée valant titre de transport, etc.) et à gérer les besoins de stationnement en fonction des parkings à disposition, en les réservant prioritairement à un public ciblé (PMR, familles, covoitureurs, etc.).

Les orientations et mesures développées ci-après autour du stationnement public et P+R concernent donc essentiellement ces deux derniers cas de figure. A noter qu'en l'absence de données relatives à la demande touristique (par ailleurs très irrégulière et dépendante de multiples facteurs), les propositions gardent un caractère non-quantifié.



Stationnement P+R		Existant	Cible
Bourg-en-Lavaux	P+R Grandvaux	62	62
	P+R Cully	46	46
Chardonne	P+R Chardonne	-	30
Chexbres	Quota P+R dans parking gare	-	20
Jongny	P+R Jongny	-	20
Lutry	P+R Lutry CFF	50	50
Puidoux	P+R Puidoux	133	133
Rivaz	P+R Rivaz	22	22
Saint-Saphorin	P+R Saint-Saphorin	-	10
		313	393

Stationnement public à usage tourisme/loisirs		
Corseaux	RC	46
	Parking Cyprès	18
	Pichette (RC et ch. de la Paix)	89
Corsier	Parking Musée Chaplin	260
	Parking Parc Chaplin	54
Rivaz	Parking Vinorama	23
Saint-Saphorin	RC	69
Vevey	Parking funiculaire	16
		575

Stationnement public multi-usages		
Bourg-en-Lavaux	Parking de la gare de Cully	(86)
Chexbres	Parking gare (hors quota P+R)	(70)
	DP (secteurs piscine et temple)	(195)
Lutry	DP et parkings communaux	(678)
Puidoux	DP (zone d'activités)	(480)
Rivaz	DP et RC	(60)
Saint-Saphorin	DP (village)	(108)
		(1'591)

200655-N-005 / PHG-FRA / 16.05.2022



- Périmètre de protection UNESCO
- Limites communales
- Lignes ferroviaires et gares
- Autoroute et jonction
- Route cantonale
- Chemins de randonnée
- Points d'attraction

Sources CIL, LPM, M-V R, DGMR, GoogleMaps

- Parkings dans le périmètre de protection : parkings P+R (et offre-cible)
- 10 pl.** > disponibles les week-ends et fériés > tarifs à la journée
- 10 pl.** parkings à usage tourisme/loisirs
- (10 pl.)** parkings publics multi-usages > disponibilités variables > conditions et tarifs variables
- Itinéraires d'accès aux P+R/parkings depuis l'A9
- Périmètre à moins de 1 km d'un P+R/parking (soit 15 à 30' de marche)

Commentaires

Introduction

Etat des lieux

Orientations

Mesures

P+R

On dispose aujourd'hui sur le périmètre, de 5 parkings P+R totalisant un peu plus de 300 places. Le nombre de sites P+R pourrait être amené à doubler, portant le total à près de 400 places, si l'ensemble des développements proposés dans le cadre des stratégies régionales P+R sont mis en oeuvre.

L'offre P+R peut être valorisée pour les excursions à la journée, en dehors des périodes de forte utilisation pendulaire (week-ends, fériés, vacances scolaires). Leur bonne desserte ferroviaire permet de promouvoir l'utilisation du train pour les déplacements locaux.

Leur tarification journalière de base restera raisonnable (entre Fr. 5.- et Fr. 12.-/jour à terme selon les sites), mais pourra être adaptée à la baisse les week-ends et/ou s'intégrer dans des forfaits combinant parking et transports publics.

Stationnement public à usage touristique

Une partie du stationnement à usage public a une vocation essentiellement touristique/loisirs. Ces sites de stationnement sont naturellement à valoriser, en particulier dans le cadre de la communication auprès de la clientèle touristique et du jalonnement routier.

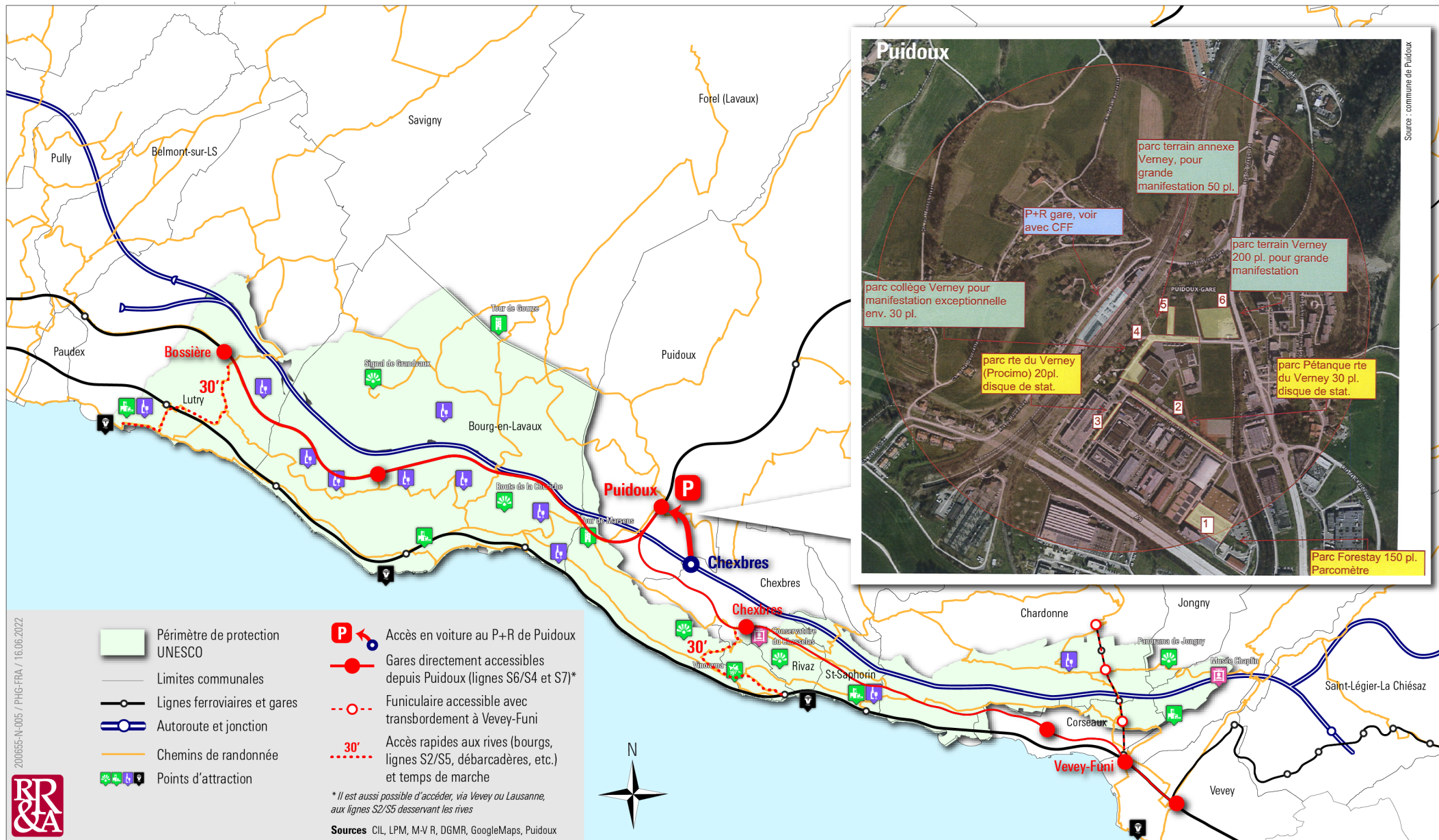
Stationnement public multi-usages

Enfin, le périmètre compte une offre de stationnement public importante, qui peut aussi être mise à profit en situations courante ou événementielle, en particulier lorsqu'elle est peu sollicitée.

Couverture du périmètre

On constatera que la grande majorité des points d'attraction du périmètre touristique se situent dans un rayon de moins de 1 km des sites de stationnement évoqués (15 à 30' de marche selon la topographie), confirmant la possibilité de renoncer a priori à de nouvelles infrastructures de stationnement dédiées.

Valorisation du P+R de Puidoux et de sa desserte ferroviaire



Commentaires

Introduction

Etat des lieux

Orientations

Mesures

P+R de Puidoux

En dehors des périodes de forte utilisation pendulaire (week-ends, fériés, vacances scolaires), le P+R de la gare de Puidoux peut être valorisé comme parking de rabattement privilégié pour les touristes venant en voiture dans la région.

Situé à proximité de la jonction de Chexbres, il est aisément accessible depuis l'autoroute. Sa tarification journalière de base restera raisonnable (Fr. 12.-/jour à terme), mais pourra être adaptée à la baisse les week-ends et/ou s'intégrer dans des forfaits combinant parking et transports publics

Stationnement de la zone d'activités du Verney

La zone d'activités du Verney située à l'est de la gare de Puidoux dispose d'environ 300 places de parc situées à moins de 5' à pied de la gare, et même jusqu'à 480 places si on considère une distance de 10' à pied. En dehors des périodes d'activité des entreprises, il serait possible de mobiliser ces places entre autres lors d'événements.

Desserte offerte

A partir de la gare de Puidoux, plusieurs haltes desservant le coteau sont directement accessibles par les lignes S6/S4 (Grandvaux, Bossière, etc.) et S7 (Chexbres, Corseaux, Vevey).

Les rives du lac (bourgs, débarcadères, etc) sont aussi aisément accessibles, soit en train via Lausanne/Vevey (transbordement sur les lignes S2/S5), soit en 30' de marche depuis les gares de Bossière et Chexbres.

IV. Mesures

Mesures infrastructurelles à considérer



Mesures infrastructurelles à considérer

Commentaires

Introduction
Etat des lieux
Orientations

Mesures

L'approche multimodale poursuivie et la bonne couverture du périmètre par les différents sites de stationnement existants (ou planifiés) conduit à ne pas préconiser de nouvelles infrastructures de stationnement.

Ainsi, les principales propositions infrastructurelles se limitent aux mesures suivantes :

- ▶ jalonnement des principaux parkings à usage touristique,
- ▶ jalonnement depuis l'A9 de l'accès à la gare de Puidoux, qui dispose d'importantes capacités de stationnement (P+R et parkings proches) mobilisables à certaines périodes, et qui offre une excellente accessibilité ferroviaire à l'ensemble du périmètre,
- ▶ pose d'un panneau à message variable (PMV) à la jonction A9, permettant d'informer de la disponibilité de solutions de stationnement à la gare de Puidoux, par exemple lors d'événements,
- ▶ pose d'un panneau d'information touristique en gare de Puidoux détaillant les possibilités d'accès aux sites touristiques par le train, la marche, le vélo, le bateau, etc.

Introduction

Etat des lieux

Orientations

Mesures

Diverses mesures, suggérées ci-après, peuvent être développées de manière coordonnée à l'attention de la clientèle touristique et événementielle pour encourager à un recours préférentiel aux transports publics et à la mobilité douce, et pour favoriser une gestion optimisée des offres de stationnement.

Transports publics (train, bus, bateau)

Tourisme :

- ▶ mise en place d'un "pass" couvrant l'ensemble des TP (train, bus, bateau, funiculaire) de la région Lausanne - Lavaux - Riviera (éventuellement sous forme de sous-secteurs combinables sur mesure),
- ▶ carte TP offerte aux clients des hôtels et hébergements touristiques, pour la durée de leur séjour,
- ▶ forfait combinant parking longue durée et circulation libres sur le réseau TP du périmètre, ticket de certains parkings à vocation touristique servant de titre TP.

Evénements :

- ▶ ticket d'entrée faisant office de titre TP (pratique à systématiser),
- ▶ forfait combinant parking de rabattement et trajet TP jusqu'au site,
- ▶ mesures d'incitation à l'utilisation des TP, par exemple : coordination des horaires de l'événement avec celui des TP, possibilité de déposer un bagage à l'entrée, stationnement toujours payant, etc.

Desserte :

- ▶ une liaison bus Chardonne - Chexbres - Puidoux pourrait avoir un intérêt sur le plan touristique.

Mobilité douce (vélo, marche)

Tourisme et événements :

- ▶ parcage sécurisé des vélos à proximité immédiate du site,
- ▶ itinéraires d'accès jalonnés et sécurisés (voire réservés), entre autres depuis la gare la plus proche.

Introduction

Etat des lieux

Orientations

Mesures

Stationnement

Tourisme :

- ▶ réglementation du stationnement public adaptée aux besoins touristiques, par exemple : limitation des durées à 3h (avec disque), horodateur à tarif modeste permettant de stationner à la journée, etc.
- ▶ gestion optimisée des principaux parkings urbains (Lutry, Chexbres, etc.) en vue de permettre l'accès de la clientèle locale et touristique véritablement légitime, et de limiter les saturations actuelles.

Evénements :

- ▶ réservation des meilleurs sites de parcage aux personnes à mobilité restreinte, aux familles, aux véhicules avec plus de x personnes, etc.

Information (au travers des sites internet, des prospectus, des réseaux sociaux, etc.)

Tourisme :

- ▶ mise en avant systématique et prioritaire des possibilités d'accès aux points d'attraction touristiques par les TP et la mobilité douce,
- ▶ identification des sites de stationnement recommandés et des P+R utilisables le week-end,
- ▶ suggestions de circuits combinant train, bateau, funiculaire, marche, attractions, etc,
- ▶ recueil des remarques et suggestions en vue d'optimisations futures.

Evénements :

- ▶ mise en avant systématique et prioritaire des possibilités d'accès en TP, MD, covoiturage,
- ▶ identification des parkings de rabattement sur les TP (P+R de Puidoux en particulier),
- ▶ recueil des remarques et suggestions en vue d'optimisations futures.

Structure

Mise en place d'un petit groupe de travail dédié à l'optimisation de la mobilité touristique (choix des mesures, mise en contact des acteurs, appui à la mise en oeuvre, retours d'expériences, etc.).

Annexe

Fiche-questionnaire à l'attention des communes concernées

(Lutry, Bourg-En-Lavaux, Rivaz, St-Saphorin, Chexbres, Puidoux, Chardonne, Corseaux, Jongny, Corsier-sur-Vevey)

EXEMPLE



District Lavaux-Oron Volet tourisme de l'étude régionale

But de la demande : identifier les principaux pôles d'attraction touristiques et les sites de stationnement utilisés

Situation courante

Identifier sur la carte les principaux points d'attractions touristiques et les points de départ des itinéraires pédestres

Localiser sur la carte les sites de stationnement régulièrement utilisés par les touristes, en distinguant :

A) les sites autorisés (parking public, places sur rue, etc.), ainsi que leur capacité et leur réglementation-tarification

B) les sites utilisés de manière "sauvage" (stationnement le long des chemins, occupation de parkings privés, etc.), ainsi que le nombre approximatif de véhicules observés lors des pics d'affluence et la périodicité (quotidien, le week-end, en saison, par beau temps, etc).

Situation événementielle

Identifier sur la carte les secteurs sur lesquels ont lieu les principaux événements

Localiser sur la carte :

A) les zones de stationnement mises en place lors de ces événements, ainsi que leur capacité,
B) les sites utilisés de manière "sauvage" lors de ces événements, ainsi que le nombre approximatif de véhicules observés.

Merci de votre précieuse collaboration !